

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE
TERRITORIALE
DU BOULONNAIS**

Réunion du comité syndical

en date du 13 février 2009

17h30

Monsieur le Président indique que cette réunion est destinée à examiner l'unique question de la discussion autour du **débat d'orientation budgétaire**. 2008 a vu le syndicat mixte mettre en oeuvre son premier budget. Les équilibres qui avaient fait l'objet d'un accord entre les communautés ont été respectés et le budget a été arrêté en dépenses et en recettes à 225 000 euros.

Le budget 2009 sera peu différent du budget précédent. Cependant, le travail de diagnostic et d'état initial de l'environnement a largement commencé et si le budget 2008 était le fruit d'une simple anticipation, le budget 2009 pourra être préparé avec des données plus fiables qui viendront corriger certaines lignes budgétaires.

Les recettes ne seront vraisemblablement pas modifiées et permettront le maintien de l'équilibre. Comme tout budget de syndicat mixte de schéma de cohérence territoriale et pour garantir la régularité des contributions des membres, une dotation croissante sera affectée aux publications afin de faire face aux nombreuses dépenses de rédaction, d'iconographie, de traduction et d'impression lors de l'adoption définitive du schéma de cohérence territoriale.

Monsieur le Président ouvre le débat, Il n'est pas procédé à des remarques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POUR EXTRAIT
CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,

Frédéric CUVILLIER